

Les statuts fonciers et la gestion durable des forêts



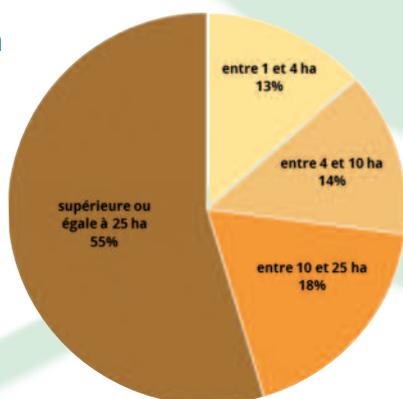
Une forêt majoritairement privée

Les forêts privées représentent environ 110 000 ha, soit près de 70 % des forêts de la Réserve de biosphère Luberon-Lure pour environ 11 000 propriétés de surface supérieure à 1 hectare.

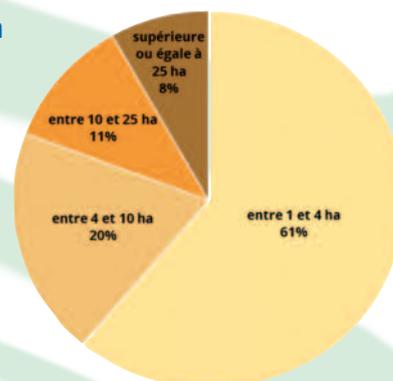
Les propriétaires forestiers sont généralement peu sensibilisés à la gestion forestière. Ils envisagent

d'abord leur forêt comme un patrimoine et comme un cadre pour des activités de loisir (chasse, cueillette, balade). Ils sont nombreux à faire (ou vouloir faire) leur bois de chauffage en forêt. Le risque incendie et la préservation de l'environnement sont des thématiques qui les intéressent.

Répartition en surface :



Répartition en nombre :



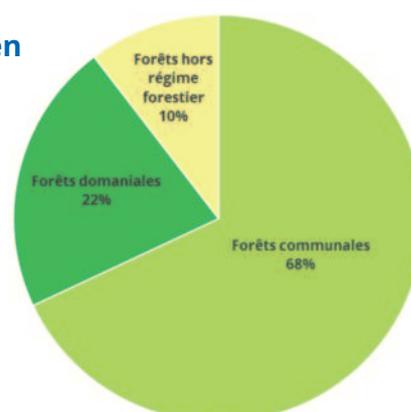
Une forêt publique variée

Plus de 80 communes du territoire ont une forêt communale pour des surfaces allant de quelques hectares à près de 2 000 ha. Ces forêts sont très variées mais pour leur majorité elles sont d'un seul tenant ou sur des parcelles proches, ce qui facilite leur gestion. D'autre part, l'étude foncière permet de relever que les communes possèdent de nombreuses parcelles forestières (par legs, plus rarement par acquisition), morcelées et hors régime forestier.

L'Etat possède une dizaine de forêts domaniales pour près de 9 000 ha. Les plus grandes sont aussi

les plus connues : forêt domaniale du Luberon, de Lure et de Pélacier (au-dessus de Manosque).

Répartition en surface :



LES FORETS de la Charte forestière Luberon-Lure

Les statuts fonciers en forêt

Légende

Forêt publique

- Forêt communale
- Forêt domaniale
- Forêt hors régime forestier

Forêt privée

Catégorie foncière

- Inférieure à 1 ha
- Entre 1 et 4 ha
- Entre 4 et 10 ha
- Entre 10 et 25 ha
- Supérieure ou égale à 25 ha

- Villes principales
- Réserve de Biosphère Luberon-Lure
- Limites communales



0 2.5 5
Km

1:200 000

Date : 08/11/2016
Sources : PNRL, BD Cartho, BD Geofla, BD Alt, IFN, CRPF, ALCINA
BaseDeDonnées®-IGN PFAIR 2007-2013
Cartographie : M. KRÉBS-SIT-PNR-PACA-Luberon
Porteurs de projet : PNR Luberon, Communauté de Commune du Pays de Banon,
Communauté de Commune du Pays de Forcalquier Montagne de Lure



La gestion durable en forêt

Sur le territoire, un peu plus de 730 propriétés privées sont soumises à la rédaction d'un Plan Simple de Gestion, soit près de 49 000 ha. Pour environ un tiers d'entre elles, cette obligation est récente : elle date de la loi forestière de 2011 (nouveau seuil). Ce changement de législation a encore accentué la nécessité de travailler à la sensibilisation pour la mise en œuvre d'une gestion durable. La mise en place de PSG est un enjeu prioritaire en forêt privée.

Pour les forêts publiques, un peu plus de 37 000 hectares bénéficient du régime forestier. Il est à noter qu'une partie des documents d'aménagements forestiers ne sont plus à jour.

Au 1er janvier 2015, sur le périmètre de la Réserve de biosphère de Luberon-Lure, il y a 127 Plans simples de gestion agréés pour plus de 17 000 ha (principalement au Nord Est du territoire) et 21 Codes de bonnes pratiques sylvicoles pour près de 230 hectares.



Les différents massifs et leurs enjeux

Les principaux reliefs (Grand et Petit Luberon, Monts de Vaucluse, Montagne de Lure) sont constitués de propriétés de surfaces importantes : les grandes forêts publiques sont concentrées sur ces massifs et les propriétés privées y sont soumises à PSG. C'est aussi là que le taux de documents de gestion durable est le plus élevé : aménagements des forêts publiques et taux de PSG conséquent.

La partie Nord-Est du périmètre est caractérisée par une majorité de propriétés forestières privées, de grandes surfaces et dont beaucoup sont soumises à document de gestion durable. Dans l'ensemble, il reste beaucoup à faire pour doter ces propriétés de documents de gestion. Entre ces grandes propriétés, la propriété forestière est morcelée et de surface moyenne (entre 4 et 25 ha). La population y est encore relativement rurale et les propriétaires sont plutôt présents en forêt (habitant localement, voire sur leur propriété forestière).

Le Pays d'Aigues, celui de Céreste et le Luberon oriental sont très diversifiés en terme de surface. On retrouve des forêts publiques de surface importante sur Pays d'Aigues.

La vallée du Pays d'Apt et les contreforts des Monts de Vaucluse sont constitués de propriétés forestières très morcelées : ce sont des forêts récentes, gagnées sur des parcelles anciennement agricoles. Il y a quelques propriétés de plus de 25 ha (dont certaines dotées de plans simples de gestion) mais la majorité des propriétés sont de petite ou moyenne surface, non soumises à plan de gestion au titre du Code forestier. Les propriétaires de ces zones sont généralement urbains.

La plaine de la Durance est très peu forestière. On retrouve une micropropriété forestière interstitielle au milieu des parcelles agricoles, issue de la recolonisation d'espaces anciennement cultivés, ou alors des milieux de ripisylves (dont quelques rares peupleraies) à proximité immédiate de la rivière.



Partenaires du projet : Communauté de communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
Communauté de communes du Pays de Banon – Parc naturel régional du Luberon
Réalisation : Centre Régional de la Propriété Forestière de Provence-Alpes-Côte d'Azur – Alcina

Nov. 2016 - Crédits photos : L-M. Duhén - CRPF PACA/CNPF, A. Salvaudon - PNRL ; PNRL
Création graphique : Karine Girault. Mise en page : Camille Loudun - CRPF PACA - Impression : L'Imprim, papier 100% recyclé